

été mis sur la trace de ces deux malfaiteurs et je viens enfin de les découvrir.

—Eh bien, tant mieux ; mais qu'est ce que ça me fait à moi ?

—Monsieur le baron, cela vous intéresse beaucoup plus que vous ne le pensez.

—J'en doute. Expliquez-vous en peu de mots, je vous prie.

—Les deux bandits sont ici.

—A Bray.

—Chez vous, monsieur le baron.

—Vous rêvez.

—A votre table.

—Vous avez la berlue, brave homme.

—Les deux deux payans assis dans votre salon sont Cartouche, dit Jean Bourguignon, et Pierre Balagny son lieutenant. Je les connais de longue date. Ce n'est pas pour la première fois que je les poursuis et que je les rencontre.

—Je vous dis que vous vous trompez. Ces deux gars reviennent des Indes.

—C'est un fable.

—Ils ont été reconnus, l'un Bourguignon par sa mère, sa sœur et sa fiancée, et tous deux par tous les gens du pays, Balagny est le neveu de feu Mathien Balagny, propriétaire à Bray, que j'ai connu.

—Il est aussi lieutenant du bandit Cartouche, et ce dernier est ici sous le nom de Bourguignon.

—Prenez-vous les habitants de Bray pour des imbéciles ? Cela tombe bien que les Parisiens, qui n'ont jamais pu prendre Cartouche, viennent le découvrir au château de La Lézardière. Allez, monsieur, vous êtes la dupe de quelque ressemblance et du désir que vous avez de découvrir Cartouche. Vous pouvez vous retirer.

—Mais, monsieur le baron...

—Ne me rompez pas la tête davantage. Tenez, suivez cette galerie et vous trouverez un escalier.

—Mais permettez ! insista Postel. J'ai les preuves de ce que j'avance, j'ai des témoins que je ferai entendre, qui ont accompagné ces deux brigands depuis Paris jusqu'à Montereau.

—Eh bien, gardez vos preuves et vos témoins et laissez-moi la paix.

—Avant tout, monsieur le baron, je prétends faire mon devoir.

—Quel devoir ?

—Arrêter ces deux hommes.

—Ici ?

—Certainement, monsieur le baron.

—Je vous le défends bien.

—S'il en est ainsi, monsieur le baron, je vais vous exhiber les pouvoirs dont je suis muni par M. le lieutenant général de police, M. le comte d'Argenson. (Postel fouilla dans ses poches et retira des papiers). Et en vertu desquels, continua-t-il, non seulement je dois arrêter Cartouche et Balagny partout où je les trouverai, fût-ce dans une église, et j'ai aussi le droit de requérir la force armée et les habitants si je le juge nécessaire.

—Eh bien ? fit La Lézardière, d'un ton sec.

—Monsieur le baron, reprit Postel, avec tout le respect que je vous dois, je vous requiers de me livrer ces deux hommes et de me prêter main-forte.

—Décidément vous êtes fou, brave homme. D'où sortez-vous donc pour ignorer que je suis maître absolu sur mon

domaine et que "seul" j'y ai droit de haute et basse justice ! Et je vous le ferai bien voir ; si vous persistez à me rompre la tête, je vous ferai enfermer dans la prison du château.

Postel, à cette menace si inattendue, ne put réprimer un mouvement de colère.

—Ah ! c'est comme cela, s'écria-t-il, en prenant une attitude de défi. Eh bien ! nous allons voir, qui du Grand Châtelet, ou du château de La Lézardière, doit l'emporter. Vous refusez, monsieur, de prêter main-forte au lieutenant général du roi ; je vais voir si le syndic de Bray-sur-Seine, si la maréchaussée, si les habitants feront de même résistance à la loi... Sans adieu, monsieur le baron.

—Un instant ! fit M. de La Lézardière, déjà furieux d'avoir été interrompu à son jeu et que l'arrogance de l'exempt poussait à bout.

Il ouvrit la porte du salon et dit :

—Messieurs, venez donc m'aider à mettre à la raison cet insolent. Monsieur l'abbé, appelez donc mes gens.

On pensa si Jean Bourguignon et Balagny se firent répéter cet ordre. Ils s'élançèrent aussitôt.

Postel, surpris, voulut fuir, mais il n'en eut pas le temps. Une courte lutte s'engagea ; elle était déjà terminée, l'exempt était vigoureusement maintenu quand le cocher, le palefrenier et le garde arrivèrent à leur tour à l'appel de M. Boudillon.

—Emmenez ce misérable au cachot, ordonna le baron.

—Monsieur ! s'écria Postel, l'écume de la rage aux lèvres, vous serez cités devant le Parlement de Paris. La justice me vengera, monsieur.

—Allons ! allons ! fit M. de La Lézardière, n'aggravez pas votre situation.

Et Postel, solidement garrotté par Cartouche, dut se taire sous peine d'être baillonné, puis il fut emmené dans un cachot souterrain de l'une des tours du château.

Tandis que Jean et son ami faisaient subir à l'exempt la loi du talion, le curé demandait à son seigneur ce que cet homme était venu faire.

—Figurez-vous, curé, que ce fou a osé me menacer d'une émeute !

—Que dites-vous, messeigneur ?...

—Oui, il prétendait reconnaître, dans vos deux jeunes gens, le bandit Cartouche et son lieutenant, et il voulait les arrêter... ici... chez moi. Sur mon refus de lui livrer mes hôtes, il me menaçait du syndic, de la maréchaussée, du populaire. Ah ça ! mais ces mouches de Paris ne doutent de rien.

—Ils méritent du bâton, répondit M. Boudillon scandalisé. C'est quelque échappé de Charenton.

—Il me requérait, moi, baron de La Lézardière, de lui prêter main-forte et de faire pour lui le métier de se-gent.

—C'est insensé.

—Je lui apprendrai à respecter les droits du seigneur.

—Et à ne pas chercher Cartouche à Bray-sur-Seine.

—Justement, curé, c'est ce que je lui ai dit. Mais n'en parlons plus ; voici vos jeunes gens.

Bourguignon et Balagny reparurent.

—Eh bien ! Est-il plus calme ?

—Monseigneur, dit Jean, j'ai dû le bourrer. Ce forcené nous insultait, nous traitait de bandits et m'appelait Cartouche.

—Allons, mes amis, asseyez-vous et reprenons notre partie. A qui à jouer ? C'était à vous, curé.

Et la partie interrompue continua.